

BULLETIN D'ORMES

Janvier 2021



Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année, en espérant que nous pourrons reprendre rapidement une vie normale. Cette épidémie ne deviendra qu'un mauvais souvenir grâce au vaccin, qui nous laisse espérer de bonnes perspectives.

Nous vous distribuons la 2ème édition de notre journal, que nous réaliserons 3 à 4 fois par an pour vous informer de l'activité de la commune et vous communiquer quelques informations pratiques au cours de l'année. Il vient en complémentarité du site internet qui est toujours actif.

Malheureusement, la situation ne nous a pas permis d'organiser le traditionnel arbre de Noël. Néanmoins, nous avons procédé à la distribution individuelle des cadeaux aux enfants sans Père Noël et sans spectacle. Nous espérons que ce ne sera qu'une parenthèse.

*L'*antenne 4G d'Orange est mise en place et devrait être opérationnelle au premier semestre de l'année.

La deuxième partie des stalles de l'église seront remises en place dans le courant du mois de Janvier. Quant à la fibre, que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience, devrait commencer à être installée dans certains foyers dans le courant de cette année. Il faut rester prudent sur ce sujet car nous avons connu beaucoup de déceptions sur les délais qu'on nous avait promis.

*J'*e voulais saluer la disponibilité du personnel de la commune et des enseignants pendant cette période compliquée, notamment pour l'organisation de la scolarité avec la mise en place des moyens de prévention.

*J'*e remercie la nouvelle équipe municipale pour son implication et qui prend à cœur sa nouvelle fonction.

Jacques Fauvel

Infos Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les mercredis et vendredis de
16h30 à 19h.

Nous contacter :

02 32 35 43 61

mairie.ormes27@gmail.com

Rédaction

Ce bulletin a été réalisé sous
la direction de Monsieur le Maire.



A toute allure !

L'après-midi du 17 octobre 2020 a permis aux cyclistes de s'affronter sur les routes de notre commune, dans le cadre du prix Michel Jouaux et de la Municipalité, le tout organisé par le CS Bonneville.



C'est un peloton d'une cinquantaine de coureurs qui s'est élancé à 14h, puis dans l'après-midi deux autres courses, avec à chaque fois, une cinquantaine de compétiteurs.

Le soleil et l'absence de vent ont permis aux coureurs de maintenir une allure soutenue et certains affichaient en fin de course près de 41km/h de moyenne. Dans ces conditions, il n'y avait pas beaucoup de places pour des échappées et une partie des arrivées s'est faite groupée.



Durant ces épreuves, la présence de Gladys VERHULST est à souligner, vice-championne de France sur route 2020 et professionnelle au sein de l'équipe ARKEA. Ce n'est pas la première fois que G.VERHULST se rend dans notre commune pour concourir et ce samedi lui servait de support pour peaufiner sa préparation au Tour de Bretagne, malheureusement annulé en raison de la situation sanitaire.

Classements D1-D2 : 1.F.SIMON (CC Nogent sur Oise), 2.F.PENCOLE (Les Win'Eure du Rouloir), 3.M.TOUBOUL (USM Gagny)

Classement D3 : 1.P.VIDAL (AS Breteuil), 2.D.Roux (Normandie), 3.C.GANDEBOEUF (Vc Vernon)

Classement D4 : Y.DUVAL (Vc Vernon), 2.F.NIGAUD (Les Win'Eure du Rouloir), 3.S.LAUNAY (VC Orbec La Vespiere-Friarde)



Des baguettes à toutes heures

Depuis fin octobre, un nouveau distributeur de baguette est installé près de la Mairie. Le boulanger de Claville livre pour le moment une vingtaine de baguettes le matin et fait un réajustement l'après-midi. Il ne livre pas le lundi, jour de fermeture de sa boulangerie.



Bon à savoir :

Il est possible de régler ses achats au distributeur à l'aide d'une carte bancaire sans contact.



Cérémonies commémoratives du 11 novembre



Le 11 novembre dernier s'est tenue au monument aux morts une cérémonie en présence de Monsieur le Maire, d'une partie des élus municipaux et d'anciens combattants.

En raison de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, cette manifestation n'a pu être ouverte au public.

Au cours de cette cérémonie, il a été rappelé les noms des soldats « Morts pour la France » de notre commune et inscrits sur le monument. Un dépôt de gerbe a été effectué au pied de ce monument.

M. Jacques FAUVEL, maire, a procédé à la lecture du texte de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, adressée au monde combattant. Ce texte a fait référence au soldat inconnu, dont la sépulture est installée sous les voûtes de l'Arc de Triomphe depuis le 11 novembre 1920. Il a également été mis en avant le souvenir de Maurice GENEVOIX, entré au Panthéon en ce jour. Pour terminer cette cérémonie, la lecture des noms des soldats « Morts pour la France » de l'année écoulée a été faite.

Les élèves de la classe de CM2 de Mme LELARGE se sont également recueillis au monument, voici leur récit :

« Nous nous sommes rendus au monument aux morts d'Ormes pour rendre hommage aux soldats morts pendant la 1^{ère} guerre mondiale. ;

Lors de cette commémoration de l'Armistice, nous avons lu les noms des soldats morts qui vivaient à Ormes.

Nous avons pensé aux 4 années qu'a duré cette guerre et nous savons que cette guerre a été terrible et qu'elle a fait 10 millions de morts dans le monde.

Enfin, nous avons chanté la Marseillaise pour saluer le courage des soldats qui sont allés au front et en pensant bien fort aux 1,5 million de soldats français décédés ainsi qu'à leurs familles. »



Noël



Malgré les circonstances, le père Noël a apporté les cadeaux aux enfants de la commune. Malheureusement, il n'a pas pu les distribuer lui-même. Nos petites têtes blondes ont pu les récupérer le samedi 12 décembre. 87 enfants ont ainsi été récompensés pour leur sagesse. Certains enfants ne sont pas venus chercher leur cadeau, ceux-ci seront disponibles à la Mairie aux horaires d'ouverture jusqu'au **22 janvier 2021**.

La commune n'a pas oublié de gâter nos aînés avec un colis garni de produits locaux, 66 colis ont été distribués. Pour les absents, le colis reste également à disposition à la Mairie jusqu'au **22 janvier 2021**.

Vie associative

L'Espace Mailiso

Michèle Royal, présidente et Armel Bidère nous exposent les activités de Mailiso : L'Espace Mailiso, la Maison du Lien Social, favorise à travers ses équipements, services, actions, **la rencontre, le partage, la convivialité.**

C'est aussi la Maison des possibles où vous pouvez être accompagné pour **réaliser vos projets**, où vous pouvez vous impliquer dans une action ou du bénévolat.

La Maison du Lien Social, c'est surtout une équipe qui vous accueille, vous écoute, vous aide dans vos démarches mais c'est également aller à votre rencontre!

C'est par exemple, dans le cadre du **service convivialité**, la visite chaque semaine de jeunes en service civique **pour rompre l'isolement** en passant un moment convivial et chaleureux.

Aller vers, c'est proposer des actions aux **jeunes isolés**, plus scolarisés, pas en formation ni en emploi, sans accompagnement extérieur, **en questionnement sur leur avenir.** "Avenir Top départ" est là pour eux. Et beaucoup d'autres actions, services, pour tous quelque soit votre âge, votre situation.



Nos contacts : 02.32.30.23.15 ou contact@espacemailiso.net ou www.espacemailiso.net ou www.facebook.com/espace.mailiso

Les p'tits loups collectent le papier

Les p'tits loups proposent le recyclage du papier avec PAPREC. Une benne sera installée à Ferrières Haut Clocher au mois de mai.

Dès le mois de janvier, une poubelle sera installée pour collecter le papier (papier, prospectus, livres, magazines, pas de cartons), voici les dates : les vendredis 15 janvier, 5 février, 19 mars, 9 avril et 21 mai. <https://fr-fr.facebook.com/lesptitsloups27190>

Info mairie

Le préfet de l'Eure prolonge l'interdiction du brûlage des déchets verts

La préfecture informe qu'il a été décidé de prolonger l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts et aux autres usages du feu et au débroussaillage.

Cet arrêté prévoit des possibilités de dérogations au bénéfice des professions agricoles ou forestières sur la base de demandes dûment motivées. Sont également pris en compte les cas particuliers liés à la présence de plantes invasives et d'organismes nuisibles aux végétaux.

Les particuliers doivent ainsi obligatoirement se rendre en déchèterie.

Déchèterie de Conches ZI des Pistes - CONCHES

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h				9h-12h	9h-12h
13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30

Espace Propreté Communautaire-commune de Ferrières Haut Clocher (près du transformateur EDF)-déchets

verts

ETE (15 mars au 31 octobre)- les SAMEDIS (sauf jours fériés)

9h – 12 h	13h30 – 17 h30
-----------	----------------

HIVER (1^{er} novembre au 14 mars)- les SAMEDIS (sauf jours fériés)

9h - 12 h	13h30- 16h30
-----------	--------------

Les mercredis d'avril à novembre :13h30 à 17h30 (sous réserve de confirmation par la Communauté de Communes)

Le site est fermé du **15 décembre au 15 janvier**